

● (1510)

Non seulement le gouvernement n'a-t-il pas su établir des politiques industrielles, mais il est manifeste que les mesures qu'il a prises sont en contradiction les unes avec les autres. Ainsi, j'ai posé une question au premier ministre au sujet du prêt à l'Algérie, accordé avec l'aide du gouvernement, prêt de 100 millions de dollars à intérêt de 7 p. 100. Est-il convenable, au moment où le Canada s'engage dans une hausse d'intérêts, que le gouvernement, en juin 1973, accorde des facilités de crédit à l'Algérie, pour que l'argent puisse être versé aux hommes d'affaires algériens par l'intermédiaire de leur Banque d'expansion industrielle? Voilà la question que nous devrions nous poser.

Des fonds du gouvernement sont engagés, en ce sens que 50 millions du montant que j'ai signalé viennent de la Société d'expansion des exportations. Mais 35 millions viennent des banques à charte du Canada, subventionnées par le gouvernement canadien pour pouvoir participer à l'emprunt. Ainsi, le gouvernement est prêt à subventionner les banques canadiennes, si elles consentent à accorder des crédits de 35 millions de dollars à la Banque d'expansion industrielle de l'Algérie, pour permettre aux Algériens d'emprunter à 7 p. 100, alors que ces mêmes banques prêtent aux hommes d'affaires du Canada à 10 p. 100.

Nous les progressistes-conservateurs croyons que cette approche à l'aveuglette est dangereuse. Nous prônons la création d'un programme de stimulants fiscaux aux industries—et croyons que c'est une erreur d'accorder gratuitement des avantages fiscaux aux industries sans s'assurer de la probabilité de leurs effets. Il est certain que les dégrèvements fiscaux sont un instrument propre à encourager les entreprises à accroître leur production et leur niveau d'emploi tandis que les arrangements ne garantissent pas les résultats désirés.

Ceci m'amène au projet de loi à l'étude qui prévoit un programme d'examen. Nous ne sommes pas satisfaits de cette procédure d'examen. Nous croyons qu'elle devrait être remaniée et ce travail incombe au comité. Depuis longtemps, le gouvernement lui-même s'est montré peu certain que les propositions fiscales présentées par le ministre des Finances le 8 mai 1972 produisent en fait le résultat escompté.

Ceci dit, je crois que les députés feraient bien de donner le feu vert au projet de loi, de l'adopter en deuxième lecture pour permettre au comité de tenter de l'améliorer. La Chambre a déjà perdu trop de temps à débattre diverses questions. J'aimerais que le gouvernement soit mis dans une situation où l'on pourrait prouver qu'il ne possède aucune réponse valable aux problèmes économiques du pays.

M. Mather: Puis-je poser une question au député? Accepterait-il l'hypothèse selon laquelle, il y a deux ou trois ans, le gouvernement cherchait à combattre l'inflation en créant du chômage alors que maintenant l'inverse se produit, le gouvernement cherchant à combattre le chômage en créant de l'inflation?

M. Gillies: Répondez simplement, oui.

M. Stevens: Oui. Comment pourrais-je ne pas être d'accord avec mon collègue?

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Turner) a dit mercredi qu'il avait deux raisons de présenter ce bill. Premièrement, protéger les millions d'emplois actuellement ouverts

Loi de l'impôt sur le revenu

dans la fabrication et la transformation et, deuxièmement, inciter à créer de nouveaux emplois dans ce domaine. Selon le ministre et le premier ministre (M. Trudeau), cela était nécessaire à cause de l'action à moyen et à long terme de certains facteurs, dont le protectionnisme grandissant des États-Unis, l'impact de la Communauté économique européenne sur les modes de commerce et les effets croissants des marchés concurrentiels.

Le parti auquel j'appartiens a clairement donné sa position en ce qui concerne le bill C-192. Nous sommes contre un bill qui propose d'autres réductions fiscales et d'autres amortissements rapides aux sociétés. Nous croyons que c'est le fait d'une pensée économique désuète. C'est l'ancienne théorie du Père Noël—on fait de gros cadeaux aux types importants dans l'espoir que l'argent sera dépensé de façon à profiter à toute la société. Je ne pense pas que cela se passe ainsi. Les sociétés n'investiront pas forcément ce profit supplémentaire de façon à créer plus d'emplois et à raffermir l'économie. Cette théorie, qui équivaut à dire que ce qui est bon pour l'Imperial est bon pour le Canada, est dépassée. Elle n'a pas marché par le passé et elle ne marchera pas à l'avenir. Si l'on suivait cette idée jusqu'à sa conclusion logique, le taux d'impôt serait d'abord ramené de 40 à 30 p. 100 et, peut-être, à 0 p. 100.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une modification fondamentale de la politique et de la stratégie industrielles. Si nous examinons les faits, nous constatons que les taux de profits des sociétés connaissent la plus haute augmentation des 12 dernières années. Au cours du premier trimestre de 1973, l'augmentation des profits s'élevait à 53 p. 100, par rapport à celle de la même période, l'année dernière. En même temps, nous connaissons le taux de chômage le plus élevé de tous les pays industrialisés du monde. Il est criminel qu'un pays qui possède tant de richesses et de ressources technologiques se trouve dans une telle situation. Les disparités régionales sont aussi marquées aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a cinq ans, lorsque le gouvernement a pris le pouvoir.

● (1520)

Nous voyons que la distribution du revenu au Canada ne s'est pas vraiment rétrécie ou améliorée beaucoup au cours des dernières années. D'après un rapport de Statistique Canada de 1971, les 20 p. 100 de Canadiens au sommet de l'échelle ont gagné 50 p. 100 du revenu global, tandis que les 20 p. 100 qui se trouvent au bas de l'échelle ont gagné environ 2 p. 100 du revenu. Ainsi on peut voir que la richesse n'est pas distribuée équitablement parmi les gens du pays, quelle que soit la catégorie économique à laquelle ils appartiennent.

La situation des femmes canadiennes est encore pire. Nous sommes tous en faveur de l'égalité pour les femmes, etc., mais le fait est que parmi les 20 p. 100 des gens de catégories supérieures de revenu au Canada seulement 8 p. 100 sont des femmes. Le contraire est vrai en ce qui concerne les 20 p. 100 des catégories inférieures de revenu au Canada, dont 64 p. 100 sont des femmes. Ainsi nous avons une injustice flagrante dans la distribution du revenu au Canada. Je pense que les méthodes traditionnelles de favoriser l'expansion économique au moyen de stimulants plus importants pour faire produire les sociétés, ne contribueront pas à résoudre le problème ou à développer le Canada sur le plan économique, et je pense vraiment que cette réduction d'impôt n'aidera pas davantage. Il faudrait trouver d'autres moyens de créer des emplois et de rendre notre industrie plus compétitive sur le plan international. Nous avons besoin de nouvelles politiques et